



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2024\_129**  
**AVANCE DE PARTICIPATION AUX OGE C SAINT-FRANÇOIS-XAVIER ET SAINT-JOSEPH**

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice : .....43  
Conseillers présents : .....28  
Pouvoir(s) : .....6  
Votants : .....34

**Conseillers présents :**

LÉZÉ Maryline, BASTARD Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, BERNIER Catherine, BURON Christelle, PAULY-MOREAU Noémie, FOUIN Dominique, JAMIN Grégoire, BRICHET Stéphane, THEPAUT Michel, NOILOU Jean-Claude, CHIRON Jacky, PERTUISEL Roselyne, CHABIN Nathalie, RIVENEAU Annie, BERTIN Jérémy, FOUIN Marion, RICHARD Maud, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, BESSON Bernard, LEMAIRE Hélène, AUBRY François, BRIAND Tony, GOURMEL Jacques,

**Conseillers absents ayant donné pouvoir :**

FRANCOIS Marie-Jeanne a donné pouvoir à BASTARD Estelle, MASSEROT Christian a donné pouvoir à JAMIN Grégoire, BOUDET Marie-Christine a donné pouvoir à POMMOT Michel, BODIN Freddy a donné pouvoir à LEMAIRE Hélène, POLPRÉ Charlène a donné pouvoir à PAULY-MOREAU Noémie, DESPORTES Philippe a donné pouvoir à SANTENAC Rachel,

**Conseillers excusés :**

FLAMENT Sophie, Jean-Yves LAURIOU,

**Conseillers absents :**

MARTIN Alain, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, MASSE Stéphane, CHATILLON Jean-Yves, LEOST Marie-Hélène, GUILLOT Jean-François, BOULLIER Marine,

**Secrétaire de séance :**

AUBRY François

DELIBERATION N°DCM2024\_129

AVANCE DE PARTICIPATION AUX OGEC SAINT-FRANÇOIS-XAVIER  
JOSEPH

## DELIBERATION N°DCM2024\_129

## Avance de participation aux OGEC Saint-François-Xavier et Saint-Joseph

## Rapporteur : Dominique FOUIN

Pour rappel, les montant des subventions attribuées aux OGEC pour l'année 2024 s'élève à :

- 122 304,00 € pour l'association OGEC Saint-François Xavier,
- 78 624,00 € pour l'association OGEC Saint-Joseph.

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif, il est proposé d'octroyer le versement d'avances de subventions et de participations calculées sur la base du total versé sur l'année N-1 :

- Un premier versement à hauteur de 50% et le versement du solde au plus tard le 31 août, sinon :
- En avril, versement à hauteur de 15%,
- En juin, versement à hauteur de 15%,
- Avant la fin de l'exercice budgétaire, versement du solde ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1611-4 relatif au contrôle sur les associations subventionnées ;

Vu la délibération n°DCM\_2024\_17 portant fixation du coût moyen par élève en 2024 en école publique;

## Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'accepter le versement des avances de subventions et de participations proposés ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme  
A Champigné, le 19 décembre 2024

  
Maryline LÉZE,  
Maire des Hauts-d'Anjou



*Certifié exécutoire par le Maire*

*Compte tenu de la transmission en Préfecture le 19 décembre 2024*

*Eti de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 19 décembre 2024*

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6, All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.*